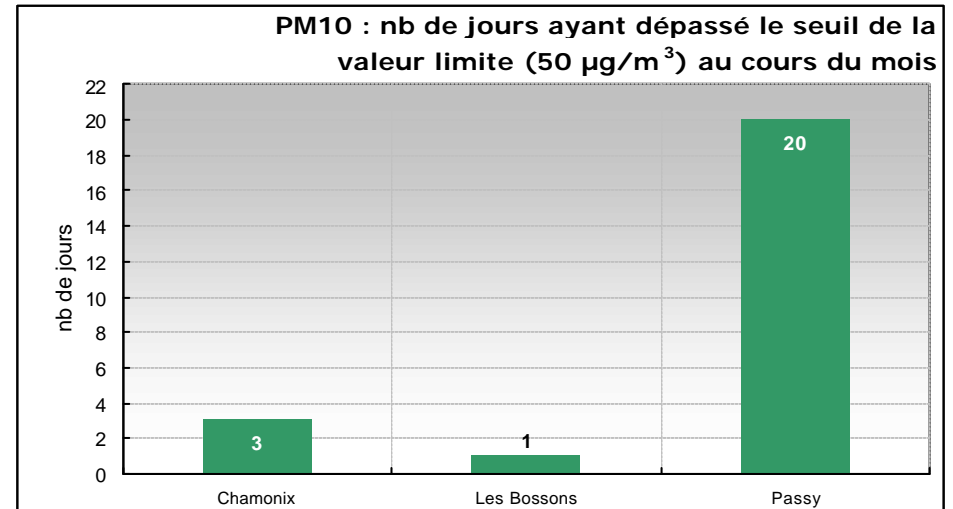
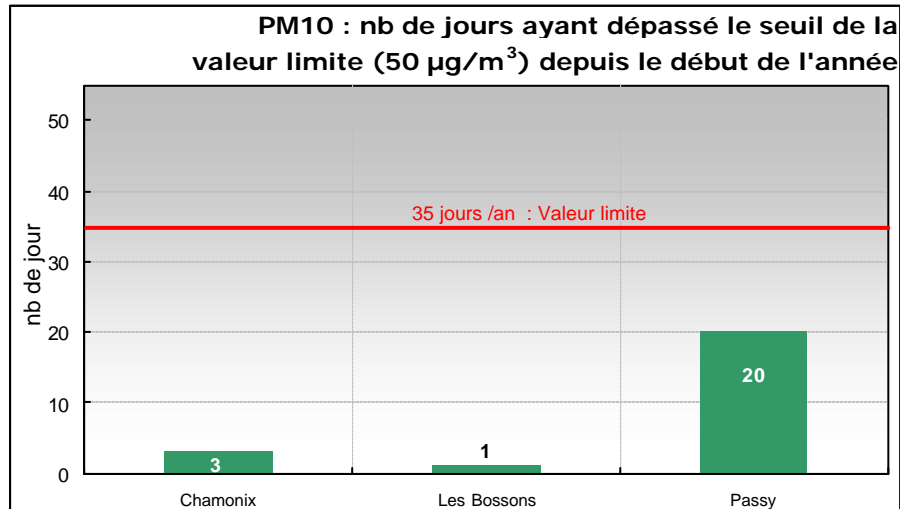
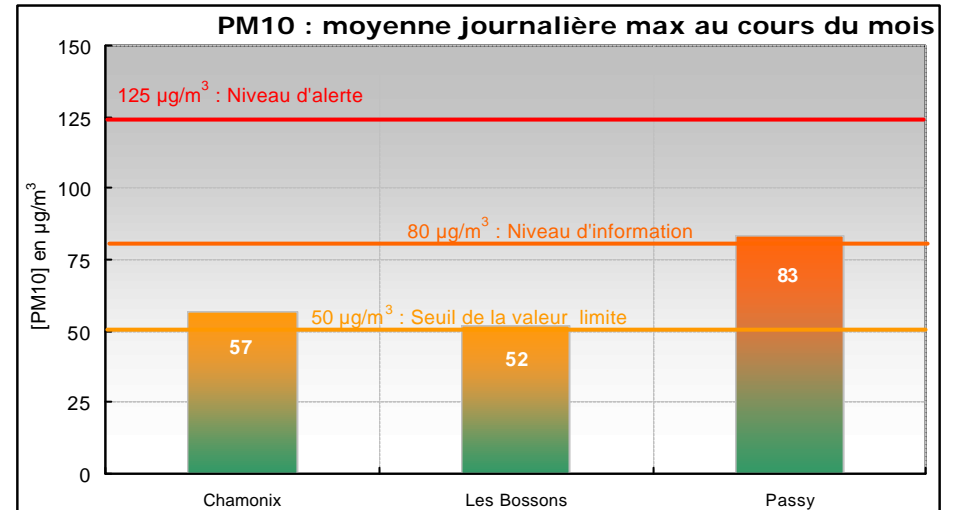
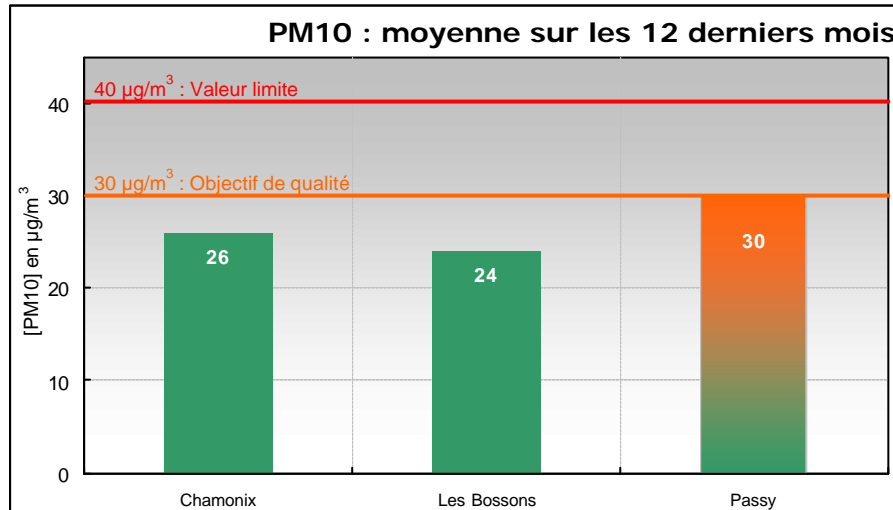




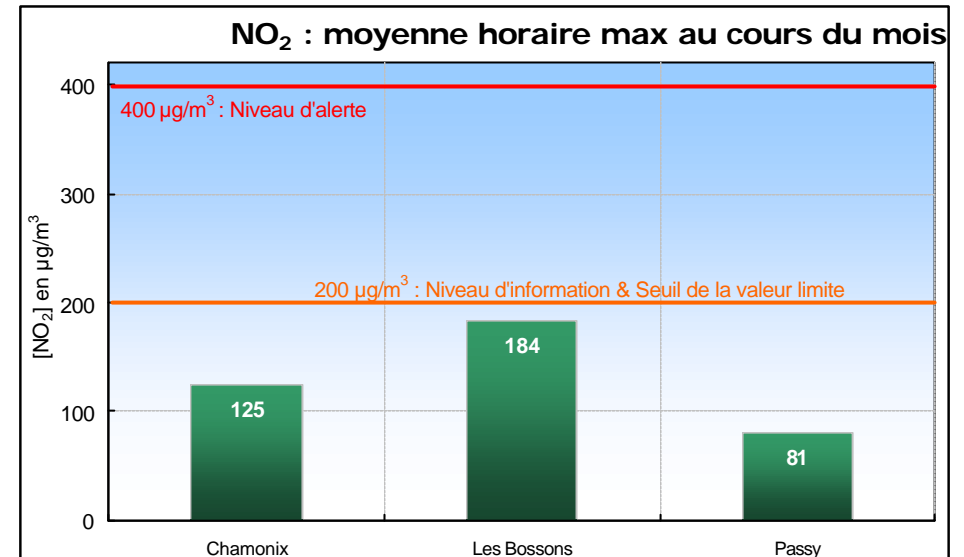
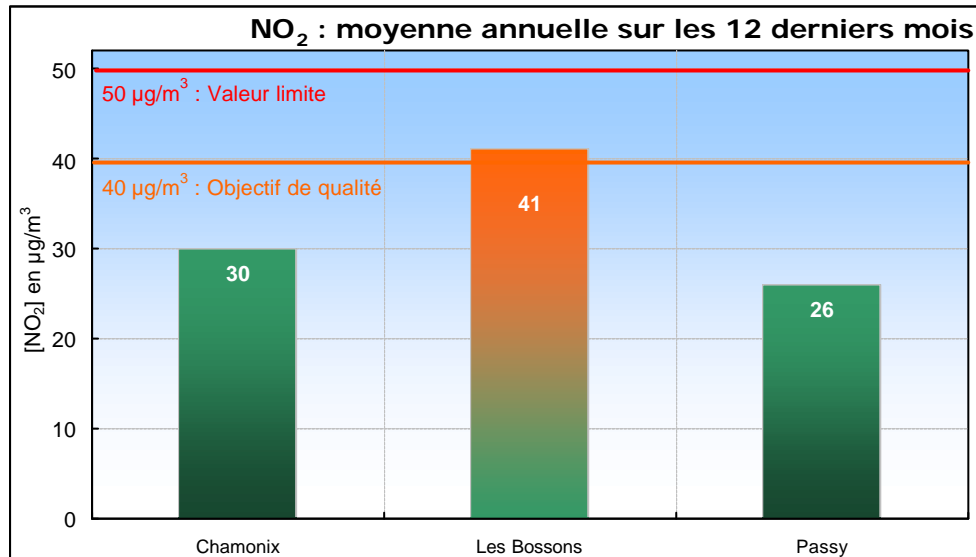
# Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Janvier 2010

## Poussières en suspension (PM10)



## Dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)



### Commentaire

Durant le mois de janvier, les seuils réglementaires ont été respectés pour le dioxyde d'azote sur les stations de Chamonix, de Passy et des Bossons. Sur les 12 derniers mois l'objectif de qualité a été dépassé aux Bossons, mais les valeurs sont bien en dessous à Chamonix et Passy

Les concentrations en poussières en suspension ont, quant à elles, légèrement diminué sur les 12 derniers mois aux Bossons et à Passy et sont restées constantes à Chamonix. Néanmoins, la station de Passy atteint une nouvelle fois l'objectif de qualité annuel. Par rapport au mois dernier, les concentrations journalières maximales sont sensiblement supérieures, cela s'explique par des températures plus basses créant des conditions propices à la hausse des concentrations de particules (ajoutées au chauffage plus important). Ainsi, les trois stations ont dépassé le seuil de la valeur limite en janvier. A Passy, un maximum à 83 µg/m<sup>3</sup> a été enregistré, dépassant par conséquent le seuil d'information et de recommandation.

Le seuil de la valeur limite (50µg.m<sup>-3</sup>) pour les PM10 a été dépassé 3 fois à Chamonix, 1 fois aux Bossons et 20 fois à Passy en janvier. Sur cette dernière station, le risque de dépassement de la valeur limite (35 jours de dépassement par an) est par conséquent important, d'autant plus si au cours de l'hiver les conditions météorologiques propices à la concentration de polluants se maintiennent en vallée de l'Arve.